

Intervention de Michel HILAIRE

***Transport scolaire Règles et critères de prise en charge
à compter de rentrée scolaire 2013 - 2014***

Monsieur le Président, Cher(e)s collègues,

Notre groupe s'abstiendra sur ce règlement.

Nous avons fait un certain nombre de remarques sur cette règle des 3 kilomètres inadaptée et désuète qui ne correspond pas au monde moderne en termes de sécurité, de mode de déplacement.

Nous avons fait également un certain nombre de remarques sur l'injustice forte que représente la différence énorme de tarif entre les « moins de 3 km » et les « plus de 3 km ». En fait d'ailleurs cette nouvelle charge exorbitante est transférée aux syndicats intercommunaux qui sont souvent les organisations secondaires.

Nos remarques ne sont à ce jour pas prises en compte ni même discutées dans notre majorité ; nous le regrettons...

Nous nous abstiendrons donc !